

## NOS MISSIONS

### Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

#### PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs et les agricultrices d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation de leurs concitoyens. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines et rurales, acheminer et vendre sur les marchés locaux leur production. C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 14 pays ouest-africains.

En 2021, 12 nouveaux projets ont été lancés, visant principalement les populations pauvres, pour l'accès à une alimentation locale et saine. Au total, le CFSI a accompagné 89 projets.

#### L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour protéger durablement l'environnement et renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant à chacune et chacun de se nourrir et aux productrices et aux producteurs de vivre dignement. Le festival de films ALIMENTTERRE met en débat les enjeux agricoles et alimentaires.

1 800 organisations se mobilisent en France et dans 13 autres pays pour informer et sensibiliser le grand public et les scolaires. En 2021, 1 650 projections-débats ont rassemblé 65 400 spectateurs.

#### NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pour promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, le CFSI mène un plaidoyer en faveur d'une Politique agricole commune solidaire et pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. En 2021, il a continué à relayer auprès des responsables politiques économiques européens les demandes de la campagne *Mon lait est local* menée par les producteurs ouest-africains.

### Coopérer autrement

#### NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. 18 projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires, ont été mis en œuvre. En 2021, 9 projets sont en cours ainsi que 7 animations territoriales, soit pour renforcer une dynamique existante, soit pour créer un nouveau partenariat.

#### LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, les programmes concertés pluri-acteurs soutiennent l'action des organisations locales de la société civile autour de thèmes prioritaires : la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne et l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques et de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2021, alors que l'Algérie lançait son nouveau projet « Jousour au service des ODD », 34 projets collectifs ont été portés au Congo.

## ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale.

Ses activités se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement et l'Union européenne. Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI, étudie les propositions de projets. Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci font l'objet d'évaluations externes et d'audits.

L'équipe salariée anime des réseaux avec ses organisations membres et partenaires. Ces réseaux concernent des entrées thématiques comme le réseau ALIMENTTERRE qui mobilise une diversité d'associations en France mais aussi à l'international ou des entrées géographiques (Algérie, République du Congo). Elle organise également des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Ainsi en 2021, elle a appuyé un travail visant à réaliser un état des lieux sur les enjeux de l'alimentation scolaire au Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo.



© Aced, Bénin



## L'essentiel 2021

### Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de 24 organisations de solidarité internationale.

Plus de 170 actions de solidarité accompagnées, principalement en Afrique.

Un réseau de 1 800 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Malgré le prolongement de la crise sanitaire en 2021, les activités du CFSI ont continué sur leur lancée. Grâce à nos membres et partenaires, nous préparons l'avenir avec de nouveaux projets pour un monde plus juste et solidaire !

Concernant la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, 12 projets supplémentaires ont été soutenus, portant à 89 leur nombre total en cours pour ce programme. La 15<sup>e</sup> édition du festival ALIMENTTERRE a repris son niveau d'activité d'avant pandémie, comptabilisant 1 650 projections-débats partout en France et à l'international.

Par le biais du collectif européen *N'exportons pas nos problèmes*, le CFSI porte la voix du collectif africain *Mon lait est local* pour faire face aux politiques d'exportation de l'Union européenne. Un des savoir-faire du CFSI, la pratique de la mise en réseau des acteurs, trouve à s'y développer.

Grâce à ses 9 initiatives pilotes, le programme Coopérer autrement en acteurs de changement mobilise en Afrique, en Asie ou en Amérique latine sur l'insertion citoyenne, sociale et professionnelle des jeunes et des femmes, l'économie sociale et solidaire ou encore les questions environnementales.

Le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) au Congo démarré en 2008 arrivera à son terme en 2022. Celui en Algérie terminé en 2021 va poursuivre les 15 années de travail commun entre la France et l'Algérie avec d'une part la création d'une association nationale algérienne et d'autre part la mise en place d'un collectif européen. Ensemble ils poursuivront les échanges entre les jeunes des deux rives.

C'est grâce au soutien financier de ses donateurs, grâce à la générosité du public, la vôtre, avec l'appui de bailleurs publics et privés, que ces projets ont pu se développer et aboutir avec succès. Merci encore de votre soutien.



Yves Le Bars  
Président du CFSI

Comité Français pour la Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr  
www.cfsi.asso.fr

17 rue de Châteaudun - 75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso  
twitter.com/cfsiasso

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2021 disponibles sur le site internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.

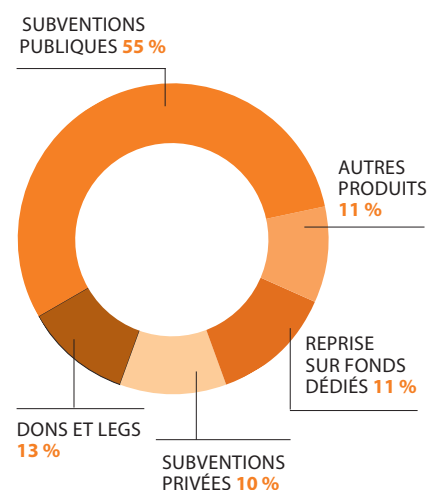


## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021

Le CFSI a établi le CROD (compte de résultat par origine et destination) conformément au nouveau règlement comptable 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La colonne de gauche présente l'ensemble des produits collectés par le CFSI et leur utilisation. La colonne de droite indique les ressources issues de la générosité du public et leur ventilation. Cette colonne correspond aux informations présentées dans le compte d'emploi des ressources (CER).

### Les produits



#### Les produits proviennent :

| des fonds privés (34 %), qui regroupent :

- les ressources issues de la générosité du public (13 % des ressources) qui comprennent un legs et des dons des particuliers ;
- des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;
- des autres produits, à savoir les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes ;

| des fonds publics (55 %) qui correspondent à des subventions de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. Elles cofinancent les activités menées dans le cadre des missions sociales du CFSI. Une part réduite de ces subventions (% fixé par les bailleurs) finance le fonctionnement ;

| la reprise des fonds collectés (11 %) lors des exercices antérieurs et dédiés à des engagements pluriannuels.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION EN EUROS	TOTAL	dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>		
Dons et mécénat	612 647	612 647
Produits non liés à la générosité du public	973 379	
Subventions et autres concours publics	2 596 309	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	515 041	102 201
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 697 376</b>	<b>714 848</b>
<b>Charges par destination</b>		
Missions sociales	2 555 434	401 637
Frais de recherche de fonds	279 430	266 211
Frais de fonctionnement	301 990	0
Dotations aux provisions	15 113	0
Impôts	424	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 544 573	47 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 696 964</b>	<b>714 848</b>
Excédent	412	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	74 999	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>74 999</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
Contributions volontaires aux missions sociales et à l'étranger	74 999	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>74 999</b>	<b>0</b>

#### Les charges comprennent :

| les missions sociales qui correspondent à la mise en œuvre des deux axes de travail du CFSI : agriculture et alimentation, coopérer autrement. Elles se déclinent majoritairement à l'international par le soutien à des actions en faveur du droit à l'alimentation, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités réalisées par le CFSI et ses partenaires (96 % des missions) et également en France (4 %) notamment pour les actions de sensibilisation au droit à l'alimentation ;

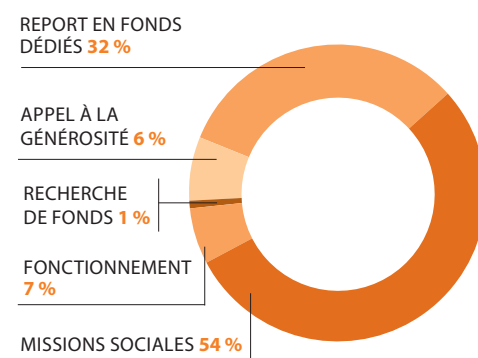
| la recherche de fonds qui inclut les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| le fonctionnement, à savoir la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

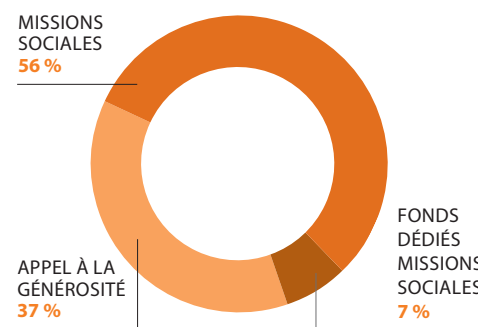
| les reports en fonds dédiés des subventions et des dons qui corres-

pondent aux engagements pris durant l'année 2021 pour des programmes pluriannuels et non réalisés durant l'exercice.

### Les charges



### Utilisation des ressources de la générosité



## BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2020	31/12/2021
Actif immobilisé	37 555	104 038
Actif circulant	7 273 781	6 660 016
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 311 336</b>	<b>6 764 054</b>

PASSIF EN EUROS	31/12/2020	31/12/2021
Fonds propres	423 415	423 826
Fonds reportés et dédiés	1 619 921	2 649 454
Provisions	0	0
Dettes dont produits constatés d'avance	5 268 000	3 690 774
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 311 336</b>	<b>6 764 054</b>

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La baisse du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI.

Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 1,6 mois d'activités.

Ce ratio est inférieur à celui de 2020 du fait de l'impact de la pandémie qui avait entraîné une baisse de nos dépenses d'activité en 2020. Il reste toujours insuffisant pour assurer la pérennité des actions du CFSI.

### L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Le CER présente l'utilisation des fonds issus de la générosité du public. En 2021, le CFSI a utilisé 714 848 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant correspond à la collecte de l'année (612 647 €) à laquelle s'ajoute la reprise des fonds dédiés (102 201 €). 448 637 € ont été imputés aux missions sociales dont 47 000 € inscrits en engagements pour les programmes pluriannuels (ligne reports en fonds dédiés de l'exercice). La quasi-totalité des montants affectés aux missions sociales correspond au financement des initiatives soutenues à l'international, à savoir le soutien à des initiatives sur le terrain en faveur du consommateur local, des droits humains, de la jeunesse et de la lutte contre la pauvreté. 266 211 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs.

### AGRÉMENT

Le 24 mars 2022, le Don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 30 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



## LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

Chers donateurs et donatrices,

Le bilan financier 2021 a mis en évidence la capacité du CFSI à traverser la crise sanitaire de la Covid-19. Les quatre programmes ont ainsi continué d'être mis en œuvre, sans remise en cause ni de leur calendrier ni de leurs objectifs.

Le programme Coopérer autrement en acteurs de changement s'est poursuivi en 2021. Le programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Algérie Jousour continue avec de nouveaux financements (Union européenne et Fondation de France) et le PCPA Congo arrivera à son terme en 2022 comme prévu. Quant au programme Agriculture et Alimentation, il suit son cours, toujours en appui à la société civile, au Nord comme au Sud.

Aussi, le CFSI a pu à nouveau équilibrer ses comptes et garder une trésorerie positive. Pour cela, il a su compter plus que jamais sur votre générosité, sans laquelle les programmes n'auraient pu ni s'achever, ni se développer ni se renouveler. L'équilibre des comptes est aussi le résultat d'une maîtrise toujours plus grande des charges de fonctionnement. À l'heure où le CFSI a défini avec ses membres, un nouveau projet associatif toujours plus axé sur la citoyenneté, l'accès aux droits et la solidarité, il a besoin de votre soutien. C'est grâce à vos contributions que le CFSI obtient la confiance renouvelée de ses partenaires financiers.

**Rodolphe Carlier**  
Trésorier du CFSI

### CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2021 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par Mme Nathalie Elio, commissaire aux comptes du CFSI.

### PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) et sont envoyés par courrier sur simple demande.